

26e Régiment du Génie militaire Remise de l'étendard à la Compagnie «Tondjon»

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 12 JANVIER 2024

1504

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Pôle de lutte contre la cybercriminalité

28 dossiers jugés sur 232 plaintes



Retour effectif à la paix au Mali
Des appels à dialoguer avec la CMA et les djihadistes



AMPPT
Kady Barry réélue à la présidence

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

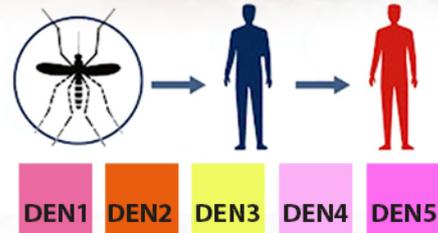


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*

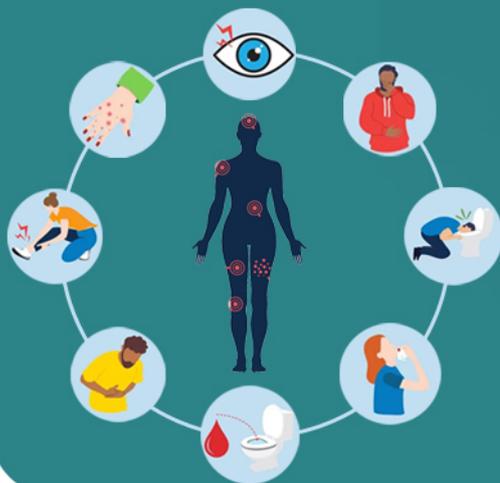


5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante

Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.14



P.19



P.24



/ Une /

Pôle de lutte contre la cybercriminalité :
28 dossiers jugés sur 232 plaintes

P.4

/ Breves /

Hadj 2023 : Le Mali récompensé par l'Arabie Saoudite
Syndicat National de la Production de l'Office du Niger :
Issa Touré élu Secrétaire Général à l'unanimité
Somalie : Un hélicoptère de l'ONU capturé par Al Shabaab
Banankoro : Visite du chantier de l'Hôpital Militaire

P.14

P.15

P.16

P.17

/ Actualité /

Programme hydraulique intergouvernemental (PHI-Mali) :
Les responsables outillés
26e Régiment du Génie militaire :
Remise de l'étendard à la Compagnie «Tondjon»

P.19

P.21

/ Politique /

Retour effectif à la paix au Mali :
Des appels à dialoguer avec la CMA et les djihadistes
AMPPT : Kady Barry réélue à la présidence

P.23

P.24

/ Culture & Société /

Arts et culture
L'Institut national des Arts de Bamako se transforme

P.26

/ International /

Lors d'une visite d'usines militaires :
Kim Jong Un menace d'«anéantir» la Corée du Sud
Après l'évasion de l'ennemi public N°1 : L'état d'urgence a été déclaré en Équateur

P.27

P.30

/ Sport /

CAN Côte d'Ivoire 2024 :
L'avion de la Gambie fait demi-tour en plein vol

P.31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations

(AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssef Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Pôle de lutte contre la cybercriminalité **28 dossiers** **jugés sur 232 plaintes**

Le Pôle de lutte contre la cybercriminalité au Mali a récemment annoncé que sur les 232 plaintes enregistrées depuis juillet 2023, 28 dossiers ont été jugés tandis que 14 sont actuellement devant les magistrats instructeurs. Cette information a été communiquée par le Procureur du Pôle de lutte contre la cybercriminalité lors d'une rencontre avec les médias à la Maison de la Presse.

Lors de cette rencontre, qui a eu lieu le 10 janvier 2024, le Procureur Adama Coulibaly a expliqué le rôle et les missions du Pôle de lutte contre la cybercriminalité. Cette initiative vise à répondre aux défis posés par la cybercriminalité au Mali et à assurer la sécurité des citoyens dans l'environnement numérique.

Adama Coulibaly a souligné que

depuis 2019, le Mali a adopté une loi sur la cybercriminalité en conformité avec une directive communautaire de la CEDEAO. Cette législation prend en compte les différentes formes de cybercriminalité et vise à les combattre de manière efficace.

Le Procureur a également expliqué que la cybercriminalité peut être définie de deux manières. D'une



part, les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent être l'objet même de l'infraction, tandis que d'autre part, elles peuvent être utilisées comme moyen de commission de l'infraction.

Cependant, Adama Coulibaly a souligné que l'application disparate de la loi sur la cybercriminalité rend difficile la lutte synchronisée, efficace et efficiente contre les crimes liés à l'environnement numérique. Les délinquants s'adaptent en développant de nouveaux moyens et stratégies pour réaliser leurs intentions malveillantes.

Face à cette insuffisance, le Mali a créé le Pôle de lutte contre la

cybercriminalité afin de renforcer la lutte contre ces crimes. Ce pôle vise à coordonner les actions des différentes institutions impliquées dans la lutte contre la cybercriminalité, à renforcer les capacités des acteurs et à sensibiliser le public sur les dangers de la cybercriminalité.

En conclusion, le Pôle de lutte contre la cybercriminalité au Mali joue un rôle crucial dans la protection des citoyens contre les crimes liés à l'environnement numérique. Avec 28 dossiers jugés sur 232 plaintes enregistrées, il montre sa détermination à combattre efficacement la cybercriminalité et à assurer la sécurité dans le cyberspace malien. Le conférencier

Adama Coulibaly a révélé que le Pôle de lutte contre la Cybercriminalité existe au Mali depuis juillet 2022, suite à une modification du code de procédure pénale. Il a souligné qu'il était important de ne pas confondre les activités du Pôle de lutte contre la cybercriminalité avec l'application de la Loi de 2019 portant répression de la Cybercriminalité.

Le Procureur a expliqué que le Pôle de lutte contre la cybercriminalité engage des poursuites suite à des dénonciations, mais il peut également s'autosaisir. Le Pôle peut être saisi par des plaignants.

Concernant le fonctionnement du Pôle, Adama a expliqué que



cette juridiction est composée d'un procureur, d'un président, de juges et d'instructeurs. Actuellement, c'est le Président du Tribunal de Grande Instance de la Commune IV qui occupe le poste de Président du Pôle de lutte contre la Cybercriminalité.

Le Procureur a informé que le Pôle travaille au Mali depuis juillet 2023.

Depuis cette date, le Pôle de lutte contre la Cybercriminalité a enregistré 232 plaintes, dont 28 ont été jugées et 14 dossiers sont en cours d'instruction.

Le Procureur a rassuré les Maliens en affirmant que cette loi ne limite pas la liberté d'expression, mais souligne que chacun doit respecter les droits

et la dignité des autres. Selon lui, cette loi vise à assainir les réseaux sociaux tout en préservant l'honneur et la dignité de tous.

Le Procureur Adama Coulibaly a conseillé de ne pas diviser le pays et de ne pas personnaliser la justice.

■ **Karamoko B Keita**

malikile.com
LA PREMIÈRE PLATEFORME DE DISTRIBUTION DE COMMUNIQUÉS ET DE RELATION MÉDIAS ET BIEN D'AUTRES SERVICES !

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74^{ème} Malikié
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

SALON DES
MEDIAS
DU MALI

3 EME
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI
2024

l o a d i n g . . .

■ **Ministère de la Santé et du Développement Social**



Hôpital Militaire de Banankoro

Ce jeudi 11 Janvier 2024, Mme le Ministre de la Santé et du Développement Social le Colonel Assa Badiallo TOURE et ses homologues de la Défense et des Anciens Combattants Colonel Sadio CAMARA, de l'Economie et des Finances Monsieur Alfousseyni SANOU, des Transports et des Infrastructures Dembélé Madina SISSOKO accompagnés d'une forte délégation ont visité le chantier de l'hôpital militaire de Banankoro.

L'objectif de cette visite s'inscrit dans la perspective d'évaluation du niveau d'exécution des travaux. Au cours de la visité, l'architecte Diop a informé la délégation ministérielle du bon niveau d'avancement des travaux après la pose de la première pierre effectuée par Son Excellence, le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après la visite des locaux, le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio CAMARA a exprimé sa satisfaction de l'état d'avancement des travaux et a exprimé sa gratitude à l'entreprise.

Par ailleurs, les Ministres ont rassuré que les plus hautes autorités mettront tout en œuvre pour que l'hôpital militaire de Banankoro soit opérationnel dans les meilleurs délais.

Il est à noter que le financement de cette gigantesque infrastructure sanitaire est assuré à 100% par le budget national et les travaux sont conduits par l'entreprise malienne SOPROMAC INS.

#MSDS



■ **Romarc Infos Officiel**



Belle discrete pieuse , voici Aicha Tamba la magnifique femme de l'international Sadio Mané qui s'est marié ce dimanche 7 Janvier 2024



■ **Fan club mister Christ x phénomène Authentik**



Anaconda, au Royaume de l'Éternité

Dans la matinée du 6 janvier 2024, Ara f a t se promène dans le jardin céleste, en quête d'inspiration pour la composition d'une nouvelle chanson avec laquelle il veut enjailler les habitants de l'Éternité. Soudain, la porte des nuages s'ouvre, et un nouveau personnage apparaît, fraîchement venu de la Terre. Le Daishi reconnaît la tête du nouvel arrivant. Il l'accueille, la mine ébahie :

- Anaconda ? Toi tu viens faire quoi ici ? De Faha Faha y a eu bon mercato sur toi tu as débarqué à Peopl'Émik RTI Officiel, et au moment où ton mouvement est en train de bien mousser toi tu pan pour venir nous retrouver ici ? Tu as fait quoi comme ça ?

Réalisant qu'il est vraiment passé de l'autre côté de la

rive, Anaconda répond au Yôrô, d'une voix navrée :

- J'ai vraiment cru que j'allais m'en tirer. La faucheuse aussi, elle ne prévient pas hein ! Oh mince ! Mes amis de La 3 , les artistes que je prenais plaisir à attacher, tout ça va profondément me manquer !
- Je ne te le fais pas dire. Je me demande même ce qui se serait passé si toi et moi on s'était croisés sur ton Plateau. Parce que du Ciel, je suivais tous tes mouvements-là hein. Les acteurs du showbiz te craignaient. En tout cas ça n'allait pas être moi. Façon j'allais te mélanger, tu allais avoir peur de moi. Toi-même tu connais ma gamme non ? Tu es trop petit pour pouvoir m'effrayer !
- Yôrô, c'est bouche tu fais seulement. Tu allais prendre dra !
- Ah ! Mais frère, d'où te viens cette personnalité que tu as ? Comment es-tu parvenu à t'imposer dans ce registre d'intervieweur contrariant pour les artistes ? D'où te vient cette aura atypique d'animateur à flèches ?
- Peut-être de mon handicap ? [Tiens... je me rends compte que je n'ai plus de polyo. C'est cela le Ciel ? Ça nous guérit de tous nos maux ? De toutes nos douleurs ? Wahou !] Ma personnalité d'animateur aux questions piquantes, vient-elle peut-être aussi de ma maladie cardiaque que je traînais d

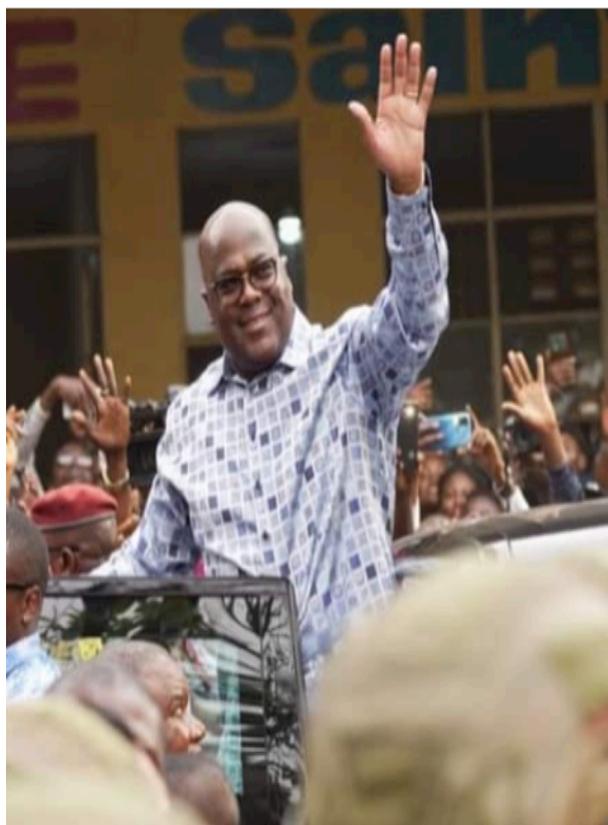


■ Africable Télévision



Présidentielle du 20 Décembre dernier en RDC:

La Cour constitutionnelle vient de confirmer la victoire de Felix Tshisekedi. Le Président sortant se succède à lui même avec 73,47 % des suffrages exprimés.



■ Wassa TV



Les Aigles du Mali reçoivent un chèque géant de 100 000 000 FCFA de la part d'Orange Mali, Sponsor Officiel de la FE- MAFOOT comme prime de qualification à la CAN 2023 selon le partenariat qui lie Orange Mali à la FEMAFOOT.

L'Union Nationale des Associations des Supporteurs des Aigles du Mali (UNASAM) et l'Association des Journalistes Sportifs du Mali (AJSM) ont également bénéficié d'un accompagnement à la CAN, respectivement de 10 000 000 FCFA et 12 000 000 FCFA.



■ **Yacouba Cissé**



Faites chaque Can une région où une tenue d'une ethnie.

Cette année au moins KIDAL devrait être au cœur pour marquer son retour dans la grande famille Mali.

Regardez comment c'est beau et magique.

Mais ça aussi il faut le savoir.

Mettez les communicants à leurs places.

Tout es dans la COM.

DE QUOI JE MÊLE MEME?

Grande sœur Awa Sylla a raison



■ Black AD



Aujourd'hui c'est avec gratitude, beaucoup de joie et d'émerveillement que je reçois une attestation de travail d'Adam Smith international une attestation qui témoigne de tous nos efforts et de tout l'amour qu'on a pour un monde uni où la paix est devise



■ BKTV



Maître Bourama Soumano officiel avec les Aigles du Mali après sa brillante intervention pour motiver davantage nos garçons. Vive la CAN pour les Aigles du Mali.

#BKTV.



■ Stéphane Séjourné



@steph_sejourne

Sur proposition du Premier ministre, j'ai été nommé ministre de l'Europe et des Affaires étrangères par le président de la République. Je mesure l'honneur qui m'est fait. Il est immense. J'aurai à cœur de porter la voix singulière de notre pays dans le monde.

■ Niang Abdoul

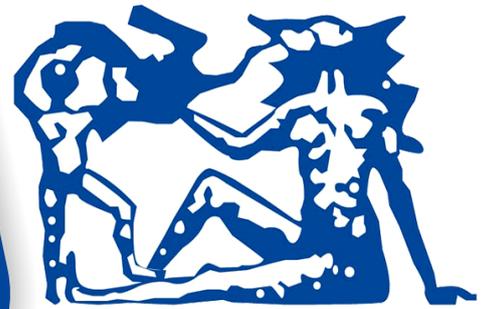


@NiangAbdoul15

#Mali-#Justice | Du malheur d'être délinquant financier au Mali par les temps qui courent.

COMMUNIQUÉ

DIRECTION GÉNÉRALE



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

La Direction Générale porte à la connaissance des pensionnés de l'INPS que l'objectif du contrôle physique est d'identifier les bénéficiaires de pensions afin d'éviter que des droits ne soient payés à des personnes non indiquées.

A cet effet, elle informe tous les bénéficiaires de pension que **l'absence du contrôle physique entraîne systématiquement la suspension des droits à partir de janvier 2024.**

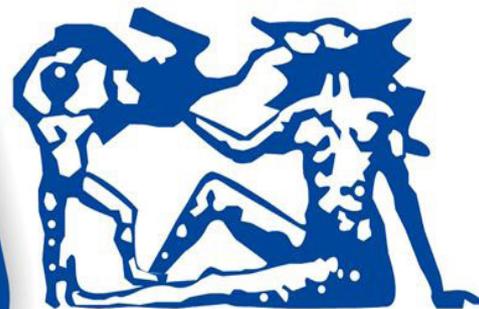
La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 03 janvier 2024

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ

N°2024-004/DG-INPS



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

Le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les rentiers d'accident du Travail du District de Bamako, que l'INPS procédera à un **contrôle physique de tous les rentiers de Bamako**.

Le contrôle se déroulera dans toutes les Agences des Communes de l'INPS pour la période allant du **15 janvier au 24 janvier 2024**. Le contrôle concerne tous les modes de paiements (caisse, virement bancaire).

Les bénéficiaires doivent se munir des pièces suivantes :

- ***La pièce d'identité en cours de validité***
- ***Le carnet AT ou le N°AT***

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 10 janvier 2024

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
OUSMANE KARIM COULIBALY
Chevalier de l'Ordre National

Hadj 2023**Le Mali récompensé par l'Arabie Saoudite**

Le Mali a récemment été honoré par les autorités saoudiennes chargées du Hadj pour son travail remarquable et son organisation exemplaire lors du Hadj 2023. Cette reconnaissance témoigne du professionnalisme de la Maison du Hadj (MDH) et des réformes majeures entreprises par le Ministère des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes, dirigé par le Dr Mahamadou Koné. Le trophée a été remis au Directeur général de la MDH, le Dr Abdoul Fatah Cissé, soulignant ainsi les efforts déployés par le pays pour garantir une expérience de pèlerinage réussie.

Sous l'égide du Ministère des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes, dirigé par le Dr Mahamadou Koné, d'importantes réformes ont été mises en place pour permettre à la Maison du Hadj (MDH) de devenir l'organisatrice principale du Hadj. Ces réformes visaient à améliorer l'organisation du pèlerinage et à assurer une expérience optimale pour les pèlerins maliens.

Grâce à ces réformes, le Mali a été reconnu par les autorités saoudiennes pour son professionnalisme et son engagement envers la réussite du Hadj 2023. Le trophée remis au Directeur général de la MDH, le Dr Abdoul Fatah Cissé, lors d'une cérémonie tenue le 7 janvier 2024, témoigne de cette reconnaissance.

Le Directeur général de la MDH, dans une déclaration suite à la remise du trophée, a exprimé sa gratitude envers les autorités saoudiennes et a souligné que les préparatifs pour le Hadj 2024 étaient déjà en cours. Il a également affirmé la détermination du Mali à maintenir ses standards élevés et à continuer à progresser dans l'organisation du pèlerinage.

Le travail bien fait et la volonté de réussir sont des valeurs essentielles qui ont permis au Mali d'être récompensé par l'Arabie Saoudite. Cette reconnaissance encourageante renforce l'engagement du Mali à fournir une expérience de pèlerinage de qualité pour ses citoyens et à maintenir sa réputation d'exemplarité.

Fatou Sissoko



Syndicat National de la Production de l'Office du Niger

Issa Touré élu Secrétaire Général à l'unanimité

Le jeudi 28 décembre 2023, le Syndicat National de la Production (SYNAPRO) a tenu son 14e congrès ordinaire à Bamako, dans l'amphithéâtre de la Maison des Aînés. Le thème de ce congrès était «Souveraineté alimentaire, gage d'un développement durable et de stabilité sociale».

Le congrès a réuni tous les départements concernés et a été présidé par le représentant du ministère de l'Agriculture. Des représentants des départements ministériels de l'Environnement et de l'Assainissement, de l'Élevage et de la Pêche, ainsi que du Travail et du Dialogue social étaient également présents. M. Yacouba Katilé, Secrétaire Général de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), a souligné l'importance du SYNAPRO en tant que premier syndicat national à tenir son congrès, témoignant ainsi de sa force au sein de l'UNTM.

À la fin des travaux des commissions, un nouveau bureau exécutif a été élu et installé pour un mandat de cinq ans. Issa Touré, Secrétaire Général de la coordination régionale de Ségou du SYNAPRO, a été élu Secrétaire Général du Bureau Exécutif National du syndicat. Il succède à Karim Diarra, également connu sous le nom de Togola, de la Direction Nationale de l'Agriculture. Les superviseurs des travaux ont félicité Issa Touré ainsi que les autres membres du bureau, les encourageant à persévérer afin de positionner le Mali en tête de la production céréalière et animale dans la sous-région, voire sur tout le continent.

Issa Touré a exprimé sa gratitude envers tous les participants du congrès pour la confiance qu'ils lui ont accordée. Il s'est engagé à relever les nombreux défis qui se présentent à lui et a appelé à l'unité, à la solidarité et à la cohésion entre les travailleurs ruraux. Le nouveau Secrétaire Général du SYNAPRO s'est également engagé à rester à l'écoute de ses collègues afin de revitaliser le syndicat dans toutes ses composantes.

Cette élection marque un tournant important pour le SYNAPRO et témoigne de la volonté des travailleurs du secteur de la production de défendre leurs intérêts et d'améliorer les conditions de travail dans le monde rural. Avec Issa Touré à sa tête, le syndicat est déterminé à jouer un rôle majeur dans le développement durable du Mali en favorisant la souveraineté alimentaire et la stabilité sociale.

Satou Sissoko



Somalie

Un hélicoptère de l'ONU capturé par Al Shabaab

Dans un incident choquant, un hélicoptère des Nations Unies a été capturé par des militants d'Al Shabaab en Somalie. L'hélicoptère, transportant deux Somaliens et plusieurs étrangers, a été contraint de faire un atterrissage d'urgence dans une zone contrôlée par le groupe islamiste. Le major Hassan Ali a déclaré que l'appareil avait rencontré un défaut peu après son décollage de la ville de Beledweyne, dans le centre de la Somalie, et avait atterri près du village de Hindhere, à la frontière de la région de Galguduud.

À bord de l'hélicoptère se trouvaient deux Somaliens, plusieurs étrangers ainsi que du matériel médical destiné au transport de soldats blessés de la région de Galguduud. La Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) a confirmé l'incident, précisant qu'il s'agissait d'un hélicoptère sous contrat avec l'ONU effectuant une évaluation médicale aérienne. Les détails exacts de l'incident sont en cours de collecte et des efforts de réponse sont en cours, selon la MANUSOM.

Un employé de l'ONU, qui a préféré rester anonyme, a déclaré que l'équipage de l'hélicoptère était composé

de cinq étrangers, tandis que deux sources de l'ONU ont indiqué que neuf passagers se trouvaient à bord. Il n'a pas été possible de vérifier de manière indépendante l'identité des personnes capturées ni leur nationalité, selon Reuters.

Al Shabaab, un groupe lié à Al-Qaïda, mène une insurrection en Somalie depuis 2006 dans le but d'établir un régime basé sur une interprétation stricte de la charia islamique. Bien que le gouvernement somalien ait réussi à repousser les militants de plusieurs territoires depuis le milieu des années 2010, Al Shabaab contrôle encore de vastes étendues de territoire dans le sud et le centre de la Somalie. Le groupe terroriste continue de cibler des civils et de mener des attaques contre des établissements militaires.

Les porte-parole du gouvernement somalien n'ont pas encore répondu aux demandes de commentaires concernant cet incident préoccupant.

Cet événement souligne le besoin crucial d'actions internationales coordonnées pour lutter contre les groupes terroristes en Somalie et pour assurer la sécurité des travailleurs humanitaires et des missions de l'ONU dans la région. L'ONU et la communauté internationale doivent redoubler d'efforts pour résoudre la crise en Somalie et mettre fin aux activités destructrices d'Al Shabaab.

Arouna Sidibé



Banankoro Visite du chantier de l'Hôpital Militaire

Banankoro, le jeudi 11 janvier 2024 - Une délégation ministérielle dirigée par Madame la Ministre de la Santé et du Développement Social, le Colonel Assa Badiallo TOURE, s'est rendue sur le chantier de l'Hôpital Militaire de Banankoro. Accompagnée de ses homologues du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio CAMARA, du Ministère de l'Economie et des Finances, Monsieur Alfousseyni SANOU, et du Ministère des Transports et des Infrastructures, Dembélé Madina SISSOKO, la délégation avait pour objectif d'évaluer l'avancement des travaux.

L'architecte Diop, présent sur place, a informé la délégation ministérielle du niveau d'exécution excellent des travaux, depuis la pose de la première pierre effectuée par Son Excellence, le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition et Chef de l'Etat. La visite des locaux a permis aux ministres de constater les progrès réalisés et de se familiariser avec les différentes installations.

Le Colonel Sadio CAMARA, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, s'est dit satisfait de l'état d'avancement des travaux et a exprimé sa gratitude envers l'entreprise responsable du chantier. Il a également souligné l'importance de cet hôpital militaire pour les forces armées et a assuré que les plus hautes autorités mettront tout en œuvre pour qu'il soit opérationnel dans les meilleurs délais.

Il faut noter que le financement de cette gigantesque infrastructure sanitaire est entièrement pris en charge par le budget national. Les travaux sont quant à eux conduits par l'entreprise malienne SOPROMAC INS.

L'Hôpital Militaire de Banankoro sera un établissement de référence, destiné à assurer des soins de qualité aux militaires et à leurs familles. Il contribuera à renforcer les capacités médicales du pays et à garantir une meilleure prise en charge des blessés et des malades. Cette initiative témoigne de l'engagement du gouvernement en faveur de la santé et du bien-être des forces armées, ainsi que de la population dans son ensemble.

Arouna Sidibé





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Programme hydraulique intergouvernemental (PHI-Mali): Les responsables outillés



Un atelier d'information et de sensibilisation a renforcé les capacités des membres du projet au niveau des Comités nationaux (CN) sur le fonctionnement du programme et les mécanismes de collaboration avec les entités nationales, sous-régionales et internationales.

Avec le soutien financier du bureau local de l'Organisation des Nations Unies pour la science et la culture (UNESCO), le ministère de l'Énergie et de l'Eau, par le biais de la direction nationale de l'hydraulique, a organisé un atelier de renforcement des capacités des membres du comité

national du PHI-Mali les 10 et 11 janvier 2024. Cet atelier s'est tenu dans les locaux de ladite direction. Les travaux de ces deux journées ont été précédés d'une cérémonie d'ouverture présidée par le directeur national de l'hydraulique, M. Sékou Diarra, représentant le ministre de tutelle, Mme Bintou Camara.

La secrétaire générale de la commission nationale malienne pour l'UNESCO et l'ICESCO pour le Mali, Pr Kadia Maiga Diallo, a évoqué le contexte dans lequel les comités locaux ont été créés dans son discours de bienvenue. Elle a ensuite rappelé

les objectifs spécifiques de cet atelier, à savoir informer et sensibiliser les acteurs sur l'état des eaux souterraines au Mali, les informer et les sensibiliser sur le concept et les principes de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le contexte du PHI, et proposer des activités concrètes, réalistes et réalisables dans le cadre du PHI au Mali pour l'année 2024.

Selon Sékou Diarra, le PHI est un programme de coopération scientifique de l'UNESCO dédié aux ressources en eau. Il constitue un instrument permettant aux États



membres d'améliorer leur connaissance du cycle de l'eau et de mieux gérer leurs ressources en eau tout en les valorisant.

Le représentant de Mme la ministre de l'Énergie et de l'Eau a ajouté que le PHI vise à améliorer les bases scientifiques et technologiques sur lesquelles peuvent s'appuyer des méthodes de gestion respectueuses de l'environnement. En tant que mécanisme principal de l'UNESCO traitant du problème prioritaire des ressources en eau et des écosystèmes qui en dépendent, le PHI s'efforce de réduire au minimum les risques pesant sur les systèmes hydriques, en tenant pleinement compte des interactions sociales et en développant des méthodes adaptées à une gestion rationnelle de l'eau.

Il convient de noter que les deux jours ont été consacrés à l'état des lieux de la création du CN/PHI-Mali, à son fonctionnement et aux mécanismes de collaboration avec les autres entités au niveau international, sous-régional et national, ainsi qu'à l'évaluation des eaux souterraines au Mali, en identifiant les forces et les faiblesses, et à l'élaboration et à la validation du rapport général de l'atelier, accompagné de recommandations formulées.

■ Ki-Zerbo

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com

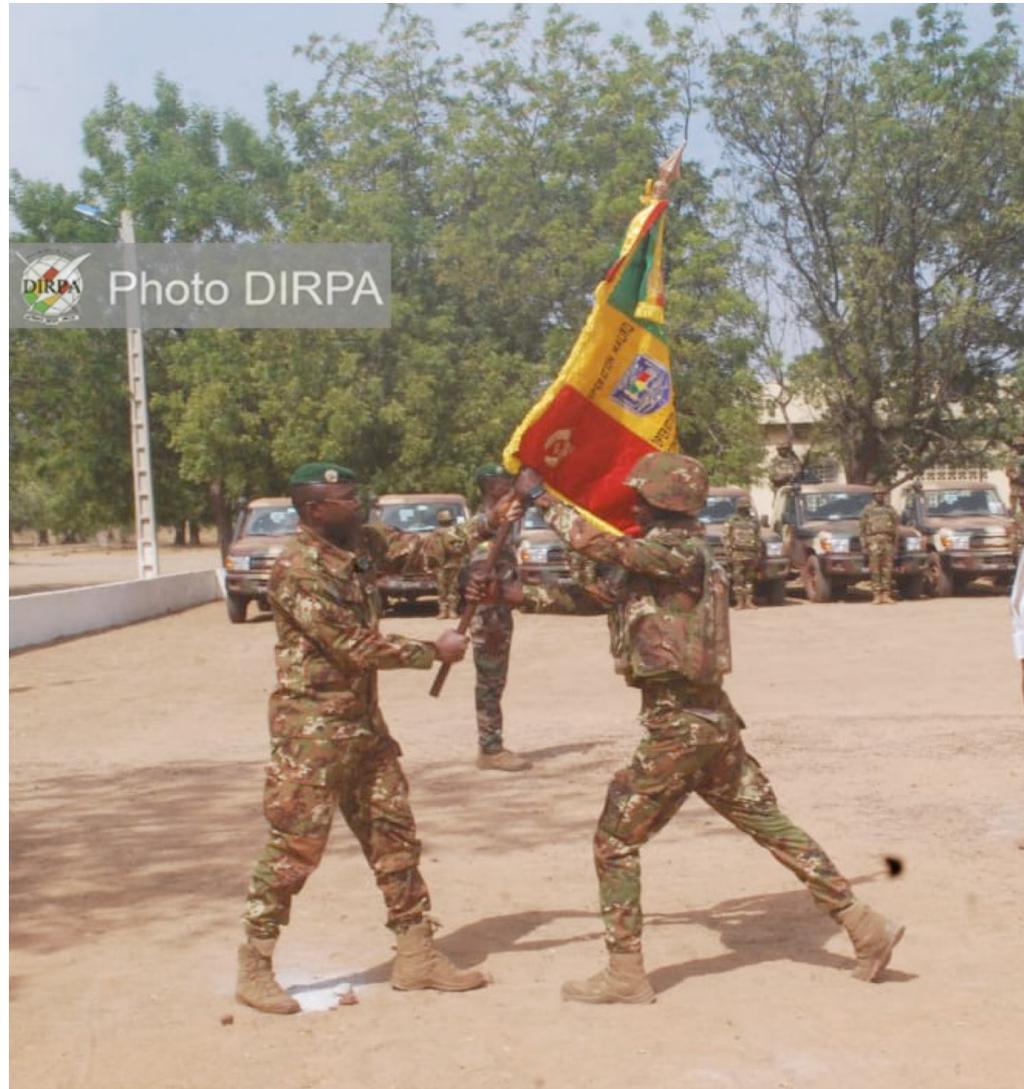
26e Régiment du Génie militaire

Remise de l'étendard à la Compagnie «Tondjon»

Lors d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée le dimanche 7 janvier 2024 au Camp de Bapho, le Lieutenant Boubacary Idrissa DIABY, commandant de la Compagnie «Tondjon» du 26e Régiment du Génie militaire, a reçu l'étendard des mains du Colonel-major Faraban SANGARE, Directeur du Génie Militaire. La cérémonie s'est déroulée en présence du Colonel Youssouf Oumar CISSE, Commandant de la 2e Région Militaire, ainsi que de nombreux cadres militaires.

Le Lieutenant-colonel Gaoussou SOW, Commandant du 26e Régiment de Bapho, a souligné dans son discours que la préparation de cette Compagnie s'inscrit dans le cadre de l'Opération «Dougoukoloko», dont l'objectif est d'occuper les emprises rétrocédées par la MINUSMA et de recouvrer ainsi le territoire national. Il a également mentionné que l'étendard remis symbolise l'engagement et le patriotisme de la Compagnie, rappelant que son utilisation des armes est déléguée par le peuple malien au prix du sacrifice ultime. Le Lieutenant-Colonel SOW a exprimé sa confiance en cette Compagnie et lui a souhaité bonne chance dans ses missions futures, en espérant qu'elle portera haut les valeurs d'honneur et de fierté représentées par l'étendard.

De son côté, le Colonel-major Faraban SANGARE, Directeur du Génie militaire, a témoigné que la Compagnie «Tondjon» s'était préparée de manière exemplaire avant son déploiement. Cette préparation a permis de constituer une compagnie prête à être engagée sur le théâtre des opérations. Il a également souligné son inébranlable confiance dans le potentiel de combat de cette Compagnie. Enfin, le Colonel-major SANGARE a exhorté les soldats à prendre soin du matériel mis à leur disposition par les plus hautes autorités, afin de renforcer les capacités opérationnelles des



Forces Armées Maliennes (FAMa).

Le Lieutenant Boubacary Idrissa DIABY, Commandant de la Compagnie «Tondjon», a pris la parole pour exprimer sa détermination à relever les défis et à répondre aux attentes des plus hautes autorités du pays. Il s'est engagé à contribuer à ramener la paix et la quiétude sur l'ensemble du territoire national.

Après la cérémonie, le Colonel-major Faraban SANGARE s'est rendu à l'Infirmerie de la Garnison militaire de Ségou le lundi 8 janvier 2024, où il a rendu visite aux blessés de guerre. À cette occasion, il leur a remis une

enveloppe symbolique, témoignant ainsi du soutien et de la reconnaissance envers ces soldats.

Cette cérémonie de remise de l'étendard à la Compagnie «Tondjon» du 26e Régiment du Génie militaire marque un moment important dans l'engagement des FAMa pour la défense de la souveraineté nationale et la restauration de la paix dans le pays. La Compagnie «Tondjon» est désormais prête à accomplir ses missions avec honneur et détermination, portant haut les valeurs de l'armée malienne.

■ Ibrahim Sanogo



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Retour effectif à la paix au Mali

Des appels à dialoguer avec la CMA et les djihadistes



Dans son adresse à la nation à l'occasion des festivités de fin d'année, le président de la transition a consacré une grande partie de ses propos à la paix et à la réconciliation entre les Maliens. Selon lui, le retour de la paix dans notre pays passe nécessairement par un dialogue entre les Maliens. Différents acteurs politiques maliens soulignent l'importance d'inclure tous les Maliens, y compris les groupes terroristes, dans un dialogue national inter-malien direct et inclusif sur le territoire du Mali.

Le chef de la junte au pouvoir, le colonel Assimi Goïta, a annoncé lors de son discours à la nation le 31 décembre 2023 que le dialogue national était la voie choisie pour atteindre la paix. Selon lui, il est essentiel de

permettre à tous les Maliens, y compris ceux qui ont rejoint les groupes terroristes par contrainte ou pour des raisons économiques, de participer à ce dialogue.

Moussa Mara, ancien Premier ministre malien et président du parti Yelema le Changement, estime qu'il serait une erreur de considérer tous les membres des groupes terroristes comme des ennemis à éliminer. Il souligne que de nombreuses personnes ont rejoint ces groupes par nécessité économique et que les armes seules ne peuvent pas vaincre le terrorisme. Selon lui, il est nécessaire d'inclure ces individus dans le dialogue et de chercher à comprendre leurs motivations.

Fousseynou Ouattara, président du Collectif pour la Refondation du Mali

et membre du Conseil National de Transition, affirme que les Maliens qui se sont laissés manipuler par le terrorisme ne seront pas exclus du dialogue. Il soutient l'idée d'approcher ces personnes, de leur parler et de leur donner une chance de retrouver la confiance envers la République.

Jamille Bittar, porte-parole du M5/RSP, un mouvement politique proche de la junte au pouvoir, souligne que les problèmes de sécurité interne au Mali doivent être résolus sur le territoire national. Il critique l'utilisation de la violence et des prises d'otages comme moyens de pression, et appelle ceux qui ont pris les armes à les déposer et à participer au dialogue. Selon lui, la table des négociations devrait se trouver au Mali, et non dans d'autres pays.

Il est important de rappeler, selon Jamille Bittar, qu'il n'y a jamais eu de rupture de dialogue entre les Maliens. Il critique l'accord d'Alger, signé sous pression selon lui, et souligne la nécessité d'un dialogue véritablement inclusif pour parve-

nir à une paix durable. En conclusion, de plus en plus d'appels sont lancés pour dialoguer avec la CMA et les groupes terroristes au Mali, dans le but d'atteindre une paix durable dans le pays. Divers acteurs politiques maliens soulignent l'im-

portance d'inclure tous les Maliens, y compris ceux qui se sont engagés dans le terrorisme, dans un dialogue national inter-malien direct et inclusif sur le territoire du Mali.

Ibrahim Sanogo

AMPPT

Kady Barry réélue à la présidence



L'Association Malienne des Personnes de Petite Taille (AMPPT) a tenu sa 4e Assemblée Générale le samedi 6 janvier 2024 au siège de la Fédération Malienne des Associations des Personnes Handicapées (FEMAPH) à Bakaribougou. À l'issue de cette réunion, Mme Diarra Kady Barry, présidente sortante, a été réélue pour un nouveau mandat de 4 ans.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le représentant du ministre de la Santé, Abdoulaye Maiga, en présence de Mme Djikiné Hatouma Gakou, présidente de la FEMAPH et membre du CNT, ainsi que de Mme Kady Barry, présidente de l'AMPPT et également membre du CNT. Yaya Gory, représentant de l'ONG Al Farouk, et Elie Coulibaly, représentant de l'APIDEV, étaient également présents. Saliou Diallo, représentant d'Élan des personnes de petite taille (EPPT) du Burkina Faso, a également assisté à l'événement.

L'Association malienne des personnes de petite taille, qui est une organisation apolitique, travaille à l'épanouissement et à la promotion des personnes de petite taille, tant au niveau national qu'international.

Dans son discours, Kady Barry a salué la signature du Décret 2021-0662 PT/RM du 23 septembre 2021 de la loi N°2018-027 du 12 juin relative aux droits des personnes vivant avec un handicap par le Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition. Elle

a également exprimé sa satisfaction quant à la prise en compte des personnes vivant avec un handicap dans la nouvelle constitution du Mali et à la mise en place de stages de qualification pour plusieurs diplômés handicapés par l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ).

En plus de ces stages, la présidente Diarra Kady Barry plaide pour la création d'un centre de formation promotionnelle des personnes de petite taille dans les domaines de l'agroalimentaire, de la coupe et de la couture. Elle souhaite également utiliser son nouveau mandat de 4 ans pour construire le nouveau siège de l'Association.

Selon Mme Kady Barry, il est essentiel de ne laisser personne de côté dans le processus de construction d'un Mali inclusif. Elle invite donc l'État à maintenir le quota d'intégration des personnes handicapées dans la fonction publique, de manière exceptionnelle. Elle se réjouit également de l'intégration de cinq personnes de petite taille à l'is-

sue du dernier concours d'entrée à la fonction publique, ainsi que du recrutement de deux autres personnes au niveau de la CANAM et de l'INPS.

Actuellement, l'AMPPT compte plus de 1 500 membres dans la ville de Bamako et ses environs, et environ 50 membres dans les régions.

Cette réélection de Kady Barry à la présidence de l'AMPPT marque un nouveau chapitre dans les efforts de l'association pour promouvoir les droits et l'épanouissement des personnes de petite taille au Mali. L'Association Malienne des Personnes Physiquement Traumatisées (AMPPT) a atteint certains de ses objectifs grâce au soutien de ses dirigeants de la Transition, des départements ministériels, ainsi que de certains partenaires et amis. La Fondation pour l'Enfance et Islamic Relief ont soutenu l'AMPPT en fournissant de la nourriture, des vêtements et d'autres produits essentiels aux personnes démunies. De plus, l'AMPPT a aidé certains de ses membres à obtenir 20 bourses

de formation en coupe et couture au COPCC.

L'AMPPT tient à exprimer sa gratitude envers le Président de la Transition pour avoir accordé une attention particulière à la question du handicap et pour toutes les actions sociales entreprises en faveur des personnes vivant avec un handicap. Malgré les restrictions de voyage, l'association est restée active et a maintenu des contacts avec des organisations nationales et internationales similaires. Les relations avec l'IDA (International Disability Alliance) sont également bonnes.

Madame Diarra Kady BARRY, représentante de l'AMPPT, a annoncé l'organisation de la deuxième édition du Forum Africain des Personnes Physiquement Traumatisées au cours de l'année 2024. Ce forum permettra aux personnes de différents pays de partager leurs expériences, car les réalités du handicap peuvent varier d'un pays à l'autre.

Arouna Sidibé



Arts et culture

L'Institut national des Arts de Bamako se transforme



L'Institut national des Arts de Bamako, l'un des principaux établissements d'enseignement et de promotion des arts au Mali, est sur le point d'atteindre une étape importante de son développement. Les nouveaux locaux de l'institut seront officiellement inaugurés le 25 janvier prochain, lors d'une cérémonie spéciale prévue dans la Zone aéroportuaire.

C'est le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme qui a annoncé cette nouvelle lors de la réunion du Conseil des Ministres. Il a souligné que cette inauguration marquera un tournant dans l'histoire de l'Institut national des Arts, en offrant à ses étudiants et à son personnel des installations modernes et adaptées aux besoins actuels.

Les nouveaux locaux de l'Institut

national des Arts offriront des espaces d'apprentissage et de création stimulants, équipés des dernières technologies et équipements artistiques. Les étudiants auront ainsi accès à des salles de classe spacieuses, des ateliers bien équipés, des studios d'enregistrement audiovisuel, une bibliothèque riche en ressources et bien plus encore. Cela permettra de favoriser un environnement propice à l'épanouissement artistique et à l'innovation.

L'inauguration de ces nouveaux locaux est un événement très attendu par la communauté artistique du Mali et par les passionnés d'art en général. Cela témoigne de l'engagement du gouvernement malien à soutenir et à promouvoir les arts et la culture dans le pays. L'Institut national des Arts joue un rôle essentiel dans la formation des artistes

maliens et dans la préservation du patrimoine culturel du pays.

La cérémonie d'inauguration du 25 janvier sera l'occasion pour les autorités, les enseignants, les étudiants et les artistes de célébrer cette nouvelle étape dans l'histoire de l'Institut national des Arts. Des discours inspirants, des performances artistiques et des visites guidées seront au programme de cette journée spéciale.

L'Institut national des Arts de Bamako, doté de ses nouvelles installations modernes, continuera à jouer un rôle central dans la promotion des arts et de la culture au Mali. Il contribuera à former une nouvelle génération d'artistes talentueux et à stimuler la créativité artistique dans le pays.

Fatou Sissoko

Lors d'une visite d'usines militaires Kim Jong Un menace d'«anéantir» la Corée du Sud



Lors d'une visite d'usines militaires, Kim Jong Un, le dirigeant nord-coréen, a proféré des menaces de destruction envers la Corée du Sud. Ces déclarations interviennent après des exercices d'artillerie à munitions réelles effectués par l'armée nord-coréenne près de la frontière maritime contestée entre les deux pays.

Kim Jong Un a clairement affirmé que si la Corée du Sud osait utiliser ses forces armées ou menacer la souveraineté et la sécurité de la Corée du Nord, cette dernière n'hésiterait pas à anéantir son voisin du Sud en mobilisant tous les moyens et forces à sa disposition. Le dirigeant nord-coréen a également déclaré que la priorité de Pyongyang

était de renforcer les capacités militaires d'autodéfense et la dissuasion nucléaire.

Il est important de noter que Kim Jong Un a qualifié la Corée du Sud de «principal ennemi» de la Corée du Nord et a déclaré que le moment était venu de la définir comme l'État le plus hostile à son pays. Cependant, il a également souligné que la Corée du Nord ne déclencherait pas un conflit unilatéralement et qu'elle n'avait pas l'intention d'éviter une guerre.

Les déclarations incendiaires du dirigeant nord-coréen ont été faites lors de sa visite des usines de munitions, en présence de hauts responsables du parti et de l'armée.

Des images diffusées par les médias d'État montrent Kim Jong Un debout devant ce qui semble être des lanceurs de missiles balistiques à courte portée, potentiellement à capacité nucléaire.

Ces menaces surviennent également après les récents exercices d'artillerie à munitions réelles effectués par l'armée nord-coréenne près de la frontière maritime contestée, ce qui a entraîné des ordres d'évacuation et des contre-exercices.

Les tensions entre la Corée du Nord et la Corée du Sud sont récurrentes et que de tels échanges verbaux agressifs sont malheureusement fréquents. Néanmoins, étant donné



la nature des déclarations de Kim Jong Un cette fois-ci, la situation mérite une attention particulière de la part de la communauté internationale.

Il est essentiel de surveiller de près l'évolution de la situation dans la péninsule coréenne et de chercher des moyens diplomatiques pour apaiser les tensions et éviter une escalade militaire qui aurait des conséquences dévastatrices pour la région et au-delà. Lors de cet exercice, la Corée du Nord a tiré plus de 200 obus d'artillerie à proximité de deux îles frontalières sud-coréennes (Yeonpyeong et Baengnyeong) qui ont dû être évacuées, selon un responsable de l'armée sud-coréenne. Pyongyang a justifié ses tirs d'obus en affirmant qu'ils constituaient une «réponse naturelle et une contre-mesure» aux exercices militaires menés par Séoul, a indiqué le média d'État KCNA. Cet acte a été qualifié de «provocation menaçant la paix dans la péninsule coréenne»

par le ministère sud-coréen de la Défense, qui a exhorté la Corée du Nord à cesser immédiatement ces actions et a averti qu'il répondrait par des mesures appropriées.

Ces manœuvres représentent l'une des plus importantes escalades des tensions entre les deux parties depuis 2010, lorsque Pyongyang avait bombardé l'île de Yeonpyeong, entraînant la mort de quatre personnes.

Selon Hong Min, chercheur à l'Institut coréen pour l'unification nationale, les déclarations du leader nord-coréen marquent un changement dans la politique nord-coréenne, laissant présager que Pyongyang adoptera à l'avenir une position beaucoup plus dure à l'égard de Séoul. Il s'agit de la première fois que le Nord qualifie le Sud d'«ennemi principal», ce qui témoigne d'une évolution vers une approche ultra agressive de la part de la Corée du Nord.

Il faut noter que l'année dernière, la Corée du Nord a inscrit son statut de puissance nucléaire dans sa Constitution et a effectué plusieurs tirs de missiles balistiques intercontinentaux en violation des résolutions de l'ONU. De plus, la Corée du Nord a réussi à mettre en orbite un satellite espion à la fin de l'année dernière, avec l'aide présumée de la Russie en échange de transferts d'armes, selon Séoul.

Dans le contexte de regain de tensions entre les États-Unis et la Corée du Sud, le 18 décembre dernier, la Corée du Nord a effectué un tir de missile balistique intercontinental (ICBM) Hwasong-18, considéré comme le missile le plus puissant de son arsenal, capable d'atteindre les États-Unis. Cette action fait partie des nombreux essais réalisés par la Corée du Nord au cours de l'année 2023.

Le 28 décembre 2023, la réunion plénière du comité central du Parti



des travailleurs de Corée, grand-messe annuelle du parti unique au pouvoir en Corée du Nord, s'est tenue dans ce contexte de montée des tensions entre Washington et Pyongyang. À cette occasion, le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a ordonné à l'Armée populaire, à l'industrie des munitions, aux secteurs des armes nucléaires et de la défense civile d'accélérer les préparatifs de guerre, selon l'agence d'État KCNA. Les tensions entre la Corée du Nord et la Corée du Sud se sont exacerbées ces derniers mois, avec d'un côté la Corée du Nord soutenue par la Russie et la Chine, et de l'autre la Corée du Sud soutenue par les États-Unis et le Japon. Cette escalade a été alimentée par le déploiement de forces militaires américaines en Corée du Sud. Le

sous-marin à propulsion nucléaire USS Missouri, le porte-avions USS Ronald Reagan et un bombardier stratégique B-52 ont été envoyés, suscitant à chaque fois la colère de la Corée du Nord. En juillet 2023, les États-Unis et la Corée du Sud ont participé à la deuxième session du Groupe consultatif nucléaire à Washington. Cette réunion était centrée sur la dissuasion nucléaire en cas de conflit avec la Corée du Nord. Avant cette rencontre, le ministre sud-coréen de la Défense avait menacé Pyongyang de «destructions effroyables» en cas d'actions imprudentes mettant en péril la paix dans la péninsule coréenne.

Il est important de rappeler que les deux Corées ont entamé un processus de rapprochement en 2018, marqué par trois rencontres entre

Kim Jong Un et l'ancien président sud-coréen Moon Jae-in. Cependant, les relations entre les deux pays se sont détériorées au fil du temps, notamment après le lancement d'un satellite espion par la Corée du Nord, ce qui a conduit la Corée du Sud à suspendre partiellement un accord militaire de 2018 visant à désamorcer les tensions.

Les deux pays sont techniquement en guerre depuis la fin du conflit en 1953, qui s'est conclu par un armistice et non par un traité de paix. Au cours des 70 dernières années, la péninsule coréenne a connu des périodes de tensions accrues et de relative détente. Actuellement, les relations entre les deux pays sont au plus bas depuis des décennies.

Karamoko B Keita

www.malikile.com

Après l'évasion de l'ennemi public N°1 L'état d'urgence a été déclaré en Équateur



Le gouvernement équatorien mobilise l'armée pour retrouver le chef du gang le plus dangereux du pays. Le président Daniel Noboa a déclaré l'état d'urgence pour l'ensemble du pays, y compris dans le système pénitentiaire, suite à l'évasion spectaculaire de l'ennemi public N°1, Adolfo Macias, alias «Fito», chef du gang criminel connu sous le nom de «Choneros». Cette évasion a entraîné des soulèvements dans plusieurs prisons et a incité le gouvernement à prendre des mesures drastiques pour retrouver ce criminel dangereux. L'armée est mobilisée et un couvre-feu a été instauré.

«Fito», âgé de 44 ans, est à la tête des «Choneros», un gang composé d'environ 8 000 membres, qui est devenu le principal acteur du trafic de drogue en Équateur. Il purgeait une peine de 34 ans de prison pour crime organisé, trafic de drogue et meurtre depuis 2011. Selon les experts, ce gang est responsable du trafic de drogue florissant dans le pays.

L'évasion de «Fito» a eu lieu dimanche, quelques heures avant une opération de contrôle menée dans la prison de Guayaquil, située dans le sud du pays. Les autorités soupçonnent des infiltrations dans les prisons et ont ouvert une enquête contre deux fonctionnaires pénitentiaires qui auraient participé à cette évasion.

Suite à cette évasion, des gardiens de prison ont été séquestrés dans plusieurs établissements pénitentiaires. Des images publiées sur les réseaux sociaux montrent des gardiens retenus sous la menace de couteaux par des hommes cagoulés, implorant le gouvernement d'agir avec prudence et de ne pas envoyer de troupes dans les prisons.

Les forces de sécurité, comprenant des policiers et des militaires, sont actuellement mobilisées pour retrouver «Fito». Des opérations ont été menées dans différentes prisons du pays, et des détenus ont été contraints de se coucher dans la

cour, les mains sur la tête. Heureusement, aucun blessé n'a été signalé à la suite de ces incidents.

L'état d'urgence décrété par le président Noboa permet à l'armée d'opérer pendant 60 jours pour maintenir l'ordre dans les rues et les prisons du pays. Un couvre-feu a également été mis en place, interdisant tout déplacement entre 23 heures et 5 heures du matin.

Le gouvernement équatorien reste déterminé à retrouver «Fito» et à rétablir l'ordre dans les prisons du pays. Cette évasion spectaculaire met en lumière les défis auxquels sont confrontées les autorités équatoriennes dans leur lutte contre le crime organisé et le trafic de drogue. La coopération entre les forces de sécurité et les services pénitentiaires sera essentielle pour résoudre cette crise et garantir la sécurité de la population équatorienne.

Karamoko B Keita

CAN Côte d'Ivoire 2024 : L'avion de la Gambie fait demi-tour en plein vol



La Gambie, qui avait connu une belle histoire lors de la précédente édition de la Coupe d'Afrique des Nations avec un parcours héroïque jusqu'en quarts de finale pour sa première participation, fait face à des difficultés avant le début de la CAN 2023. Après un problème de primes impayées qui a conduit les joueurs à boycotter la cérémonie d'adieux avec le public, les Scorpions ont vécu une terrible frayeur lors de leur voyage en avion vers la Côte d'Ivoire, où se déroulera le tournoi.

La Fédération Gambienne de Football (GFF) a annoncé sur sa page Facebook que le vol affrété transportant l'équipe nationale des Scorpions à la Coupe d'Afrique des Nations a dû faire demi-tour en raison de problèmes techniques. Selon la GFF, neuf minutes après le décollage, l'équipage a constaté une perte de pression et d'oxygène dans la cabine, ce qui a nécessité un retour à Banjul, la capitale gambienne. Les membres de l'équipe, y compris les joueurs et le personnel,

sont sains et saufs.

Les premières investigations préliminaires ont révélé qu'il y avait effectivement eu une perte de pression et d'oxygène dans la cabine de l'avion, mais l'équipe technique de la compagnie exploitante du vol, Air Côte d'Ivoire, travaille actuellement à déterminer la cause précise de cet incident. En attendant, les joueurs et le personnel ont été conduits à l'Ocean Bay Hotel, où ils attendent de plus amples instructions. La GFF s'excuse pour les désagréments causés par cet incident et s'efforce de trouver une solution rapide pour permettre à l'équipe de se rendre en Côte d'Ivoire le plus rapidement possible.

Cependant, cet incident survenu à seulement cinq jours du premier match de la Gambie dans la compétition, contre le Sénégal, soulève des interrogations quant à son impact sur le moral

de l'équipe. Il convient de rappeler que les joueurs gambiens ont déjà vécu une situation traumatisante en septembre dernier lorsqu'ils se trouvaient à Marrakech au moment d'un séisme meurtrier. Malgré leur préférence pour reporter le match, ils avaient finalement validé leur billet pour la CAN en obtenant un match nul contre le Congo.

Il reste maintenant à voir comment les joueurs et le staff technique de la Gambie surmonteront cette nouvelle épreuve inattendue et se prépareront pour leur premier match contre le Sénégal. La situation est suivie de près par les autorités compétentes, qui veilleront à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité et le bien-être de l'équipe gambienne lors de son voyage en Côte d'Ivoire.

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

Profitez de cette période pour exploiter pleinement vos compétences en organisant des processus plus efficaces au sein de votre équipe. Vous avez maintenant l'opportunité de devenir un agent de changement dans votre entreprise. Identifiez les domaines où des améliorations peuvent être apportées, et proposez des solutions innovantes. En mettant en œuvre ces changements positifs, vous deviendrez un moteur de croissance, et vous inspirerez vos collègues.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre métier exige de vous des voyages assez fréquents, mais votre partenaire ne voit pas cela d'un bon œil. Vos déplacements répétés et votre indisponibilité sont source de conflits. Pourtant, vous aimez votre travail et vous ne le quitteriez pour rien au monde. S'il n'est pas possible de réduire vos déplacements, expliquez à votre partenaire que votre travail fait partie intégrante de votre vie et qu'il vous apporte beaucoup de bonheur.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous aurez tendance à être dispersé et distrait aujourd'hui. Cela pourrait entraîner des difficultés dans votre communication. Afin de rester efficace, peut-être pourriez-vous envisager de planifier des temps clairs de repos pour vous recentrer et ainsi améliorer la clarté de vos échanges professionnels. Un simple ajustement de la sorte peut grandement contribuer à renforcer votre productivité.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous êtes en période d'apprentissage, et il vous arrive de ne pas oser aller vers les autres, de peur de déranger. N'ayez pas peur de poser des questions et de demander de l'aide, c'est le seul moyen d'apprendre et de se former. Autrement, vous risqueriez de commencer sur de mauvaises bases, et votre travail en serait pénalisé. Soyez attentif à tout ce qu'on vous dit, et n'hésitez pas à prendre des notes.



Lion (22 juillet - 23 août)

Il va falloir redoubler d'attention au bureau. Parmi vos collègues, certains vous jaloussent pour votre bonne entente avec la direction et n'hésiteront pas à tenter de vous manipuler. Éloignez-vous des mauvaises ondes, et ne laissez personne vous mettre des bâtons dans les roues. Ce job, vous le méritez. Vous ne manquez pas d'idées pour améliorer l'image de l'entreprise. Ce serait bien dommage de perdre un élément comme vous !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Il est temps de bannir vos croyances limitantes. Par exemple, si vous avez peur de prendre la parole en public, entraînez-vous à parler haut et fort ; si vous doutez de vos capacités rédactionnelles, exercez-vous à écrire ; si il vous est difficile d'utiliser un logiciel en particulier, familiarisez-vous avec jusqu'à le maîtriser. C'est juste une question de pratique, quelle que soit votre activité.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre penchant à toujours vouloir aider les autres peut parfois se retourner contre vous. Certaines personnes abusent de votre gentillesse et de votre altruisme, et vont jusqu'à vous confier une partie de leur travail. Sachez que votre côté généreux constitue une grande qualité, mais vous devez apprendre à dire non quand cela est nécessaire. Prêter main-forte aux autres n'est malheureusement pas toujours perçu comme un point positif.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Aujourd'hui, vous pourriez être confronté à la possibilité d'une déception professionnelle, que ce soit une opportunité manquée, un projet qui ne se déroule pas comme prévu, ou des attentes non satisfaites. Une fois l'émotion passée, rappelez-vous que même dans les moments de déception, il y a des opportunités d'apprentissage. Réfléchissez à ce que vous avez appris de la situation et à la possibilité d'utiliser cette expérience dans le futur.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des changements majeurs ont lieu au sein de votre travail, une réorganisation et un nouvel organigramme pourraient voir bientôt le jour. C'est peut-être le moment idéal pour avoir le poste que vous avez toujours convoité. Parlez-en à votre hiérarchie, et exposez-lui clairement la manière dont vous voyez votre avenir professionnel. Bien sûr, il sera question de prouver que vous êtes la personne idéale pour ce poste, en avançant des arguments solides.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous hésitez à prendre une décision qui changera le cours de votre carrière. Les astres sont à vos côtés aujourd'hui pour que vous fassiez le bon choix. Ils mettront plusieurs signes sur votre route, à vous de les débusquer et d'en tirer les bonnes conclusions. Quel que soit votre choix, faites-le de façon éclairée, et une fois que vous aurez pris une décision, vous vous sentirez apaisé et prêt à aborder cette nouvelle vie.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre énergie au travail est en baisse, et vous pourriez avoir du mal à vous concentrer. Des distractions et vos soucis personnels peuvent affecter votre productivité. Soyez méthodique pour régler les questions administratives ou matérielles, et débarrassez-vous de certaines tâches routinières qui peuvent vite être chronophages. Vous pourrez profiter du dynamisme de ceux qui vous entourent pour relever tous vos défis.



Poisson (19 février - 21 mars)

Au travail, vous ressentez une certaine lassitude, mais vous n'osez pas l'exprimer. Vous avez peur de n'être pas compris, d'exposer vos faiblesses... Les astres vous conseillent de faire preuve de transparence. Osez exprimer votre mal-être auprès de personnes de confiance. Vous ne rencontrerez qu'écoute et bienveillance, et vous recevrez de précieux conseils. Vous sortirez de cette discussion en ayant pris de bonnes résolutions.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Commission de l'Organisation de la Justice à Bamako : Mamadou KASSOUCHE invite les acteurs de la justice à la pédagogie et à l'unité

1273 Malikilé



Kamena lève le voile !



Commission de finalisation du projet de Constitution : Le révisé

1274 Malikilé



Les enfants de Badalabougou servis



8ème édition de la Nuit de l'Entreprenariat : Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices

1275 Malikilé



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA



Mad. Souma Bissane Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita

1276 Malikilé



La grosse arnaque !



Gestion des fonds, l'aménagement et la protection des forêts et de la faune : La Vice-Ministre Générale dédicte 1.000.000.000 FCFA à l'irrigation des femmes

1277 Malikilé



242 filles et femmes installées



ANGE : Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation

1278 Malikilé



De quoi ont peur les pays de la zone franc ?



PROFESSEUR : Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata

1279 Malikilé



Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM



Burkina Faso : Des élèves exposés à la querelle populaire

1280 Malikilé



Les travaux débute aujourd'hui !



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23